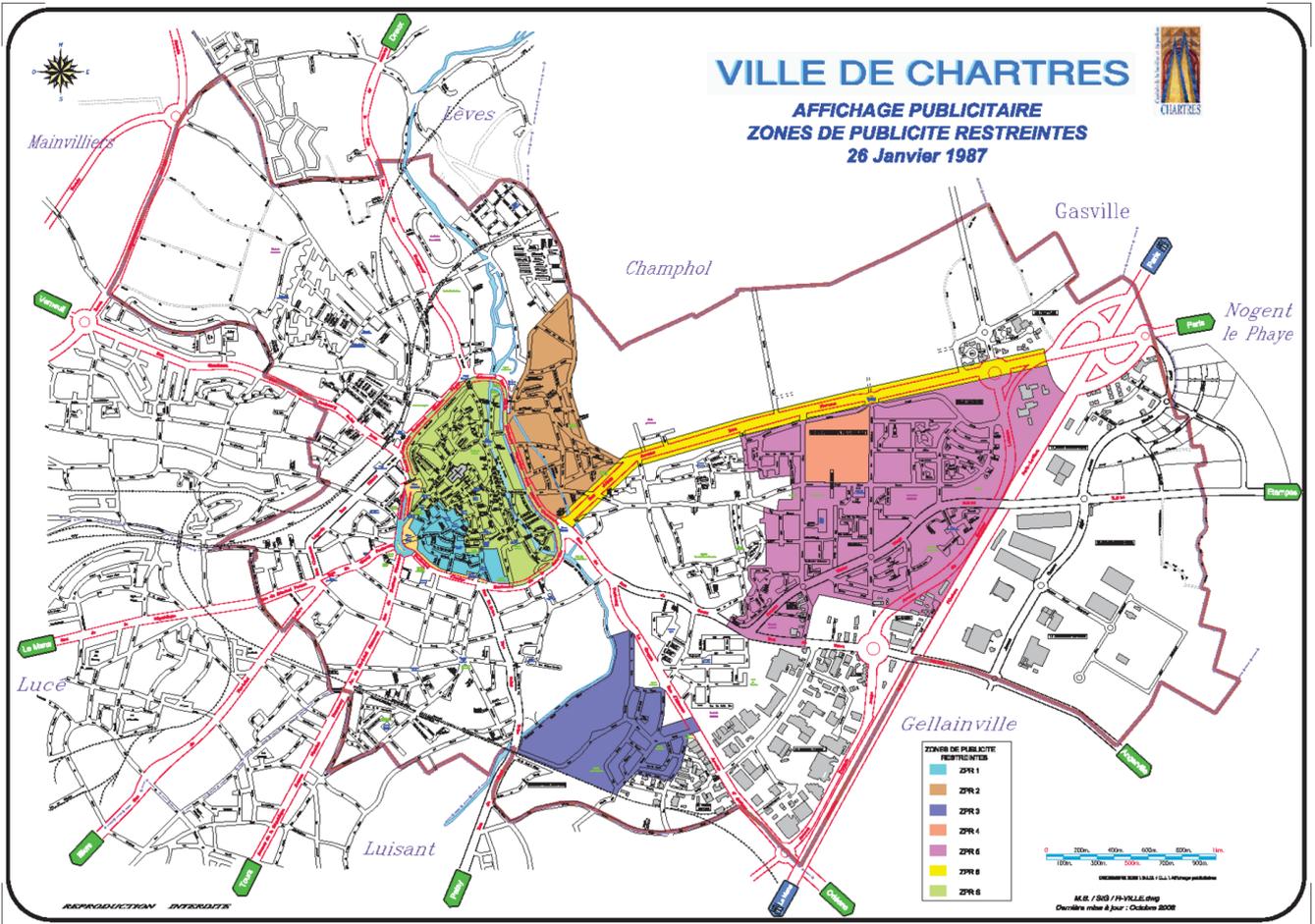


VILLE DE CHARTRES

AFFICHAGE PUBLICITAIRE
ZONES DE PUBLICITE RESTREINTES
26 Janvier 1987



REPRODUCTION INTERDITE



VILLE DE
CHARTRES

Rechercher

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[Votre mairie](#)
[Ses grands projets](#)
[Sommaire](#)
[Actualités](#)
[Élections européennes 2024 à Chartres](#)
[Nouveau Guichet unique](#)
[Le commerce chartrain](#)
[L'équipe municipale](#)
[Votre maire](#)
[Les adjoints, conseillers délégués et municipaux](#)
[Permanences de proximité](#)
[Réunions publiques](#)
[Contacter un élu](#)
[Parrainage des élus](#)
[Les projets de vos élus pour 2024](#)
[Le conseil municipal](#)
[Le conseil municipal en direct](#)
[Les archives du conseil municipal](#)
[Tribunes](#)
[Le conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)
[Les grands projets](#)
[Aménagement du cloître Notre-Dame](#)
[Éco-Ville](#)
[Le Pôle gare](#)
[Le Colisée \(Chartres métropole\)](#)
[Renaissance du quartier de la Madeleine](#)
[Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain](#)
[Le plateau Nord-Est](#)
[Le BHNS \(Chartres métropole\)](#)
[Le futur parc des expositions \(Chartres métropole\)](#)
[Le Pôle administratif](#)
[La Ville recrute](#)
[Liste des offres](#)
[Candidature spontanée](#)
[Mon espace candidat](#)
[Finances](#)
[Politique fiscale](#)
[Résultats 2022](#)
[Résultats 2021](#)
[Résultats 2020](#)
[Résultats 2019](#)
[Marchés publics](#)
[Actes réglementaires](#)

Fermer

[Vivre à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Urbanisme](#)

[Permis de construire](#)

[Autres documents](#)

[Caves et cavités – Paprica](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Opération Façades](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Modification du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres](#)

[Appel à projet Quartier Maunoury](#)

[Participation du public par voie électronique - Programme immobilier avenue Sully](#)

[Lexique](#)

[Vivre ensemble](#)

[Éco-Ville](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Transports urbains et non urbains](#)

[Chartres à vélo](#)

[Stationnement](#)

[Zone piétonne](#)

[Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs](#)

[Zone de rencontre bornée](#)

[Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public](#)

[Police municipale](#)

[Le guide du commerçant](#)

[Les marchés à Chartres](#)

[Environnement et propreté](#)

[Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...](#)

[Propreté de la ville](#)

[Éducation canine](#)

[Parcs, jardins et squares](#)

[L'animal en ville](#)

[Journée de l'animal](#)
[Lutte contre l'abandon et protection des animaux](#)
[Action sociale et santé](#)
[Seniors à Chartres](#)
[Urgences](#)
[Santé et handicap](#)
[Action sociale](#)
[Logement Chartres métropole Habitat](#)
[Éducation et jeunesse](#)
[Petite enfance](#)
[Les écoles](#)
[Collèges et lycées](#)
[Études supérieures](#)
[Animations scolaires](#)
[Conservatoire de musique et danse de Chartres](#)
[Conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)
[Parrainage des élus](#)
[Les Maisons Pour Tous](#)
[Bureau Information Jeunesse](#)
[L'espace famille](#)
[Nouveaux arrivants](#)

Fermer

[Services en ligne](#)
[Sommaire](#)
[Vos démarches](#)
[Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique](#)
[S'inscrire sur les listes électorales](#)
[Obtenir un extrait d'acte d'état civil](#)
[Faire ou refaire une carte nationale d'identité](#)
[Faire ou refaire un passeport](#)
[France identité](#)
[Actes réglementaires](#)
[Demander une vignette de stationnement résidentiel](#)
[Régler son stationnement avec PayByPhone](#)
[Régler ses factures en ligne avec le paiement TiPI](#)
[Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne](#)
[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)
[Demandes de subvention pour les associations](#)
[Portail famille](#)
[Contacter un élu ou les services de la Ville](#)
[Contacter les services techniques de la Ville](#)
[www.service-public.fr](#)

Fermer

[Votre ville](#)

[Découvrir Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Chartres en chiffres](#)

[La Mémoire à Chartres](#)

[Le Chemin de Mémoire](#)

[Histoire de Chartres](#)

[De l'antiquité à nos jours](#)

[Armoiries de Chartres](#)

[Personnages illustres](#)

[Tradition et gastronomie](#)

[Patrimoine de Chartres](#)

[Patrimoine historique](#)

[Patrimoine contemporain](#)

[Patrimoine vert et fleurissement](#)

[Tourisme, parcours et visites](#)

[Jumelages](#)

[Bethléem \(Palestine\)](#)

[Chichester \(Grande-Bretagne\)](#)

[Evora \(Portugal\)](#)

[León \(Espagne\)](#)

[Ravenna \(Italie\)](#)

[Sakurai \(Japon\)](#)

[Spire \(Allemagne\)](#)

[Plans de la ville](#)

[Chartres en images](#)

Fermer

[Sortir à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Agenda de la ville](#)

[En chair et en os. Paul Richer, l'art et la médecine](#)

[Les Nymphéas de Claude Monet à Chartres](#)

[Vos vacances à Chartres](#)

[Associations](#)

[Culture](#)

[Musée des Beaux-Arts](#)

[Le Chemin des Arts](#)

[Maison Picassiette](#)

[Bibliothèques](#)
[Archives](#)
[Conservatoire de musique et danse](#)
[Archéologie](#)
[Théâtres](#)
[Salle Doussineau](#)
[Artothèque](#)
[Armoires à bouquins : lisez et échangez](#)
[Sports et loisirs](#)
[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)
[École des sports pour les enfants](#)
[Activités sportives pour les adultes et seniors](#)
[Vacances sportives pour les enfants](#)
[Les équipements sportifs](#)
[Les grandes équipes](#)
[Parcours d'accrobranche Accrocamp](#)
[Quartiers d'été](#)
[Les grands événements](#)
[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)
[Le Chemin des Arts](#)
[Chartres en lumières](#)
[La Fête de la lumière](#)
[La Fête de la musique](#)
[La Fête nationale du 14 juillet](#)
[ChartrEstivales : les soirées estivales de Chartres](#)
[Le Salon des associations](#)
[Les Journées européennes du Patrimoine](#)
[Meeting aérien de Chartres](#)
[Les Artisanales de Chartres](#)
[Les animations de Noël à Chartres](#)

Fermer

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)



VILLE DE
CHARTRES

Rechercher

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[Votre mairie](#)

[Ses grands projets](#)

[Sommaire](#)

[Actualités](#)

[Élections européennes 2024 à Chartres](#)

[Nouveau Guichet unique](#)

[Le commerce chartrain](#)

[L'équipe municipale](#)

[Votre maire](#)

[Les adjoints, conseillers délégués et municipaux](#)

[Permanences de proximité](#)

[Réunions publiques](#)

[Contacter un élu](#)

[Parrainage des élus](#)

[Les projets de vos élus pour 2024](#)

[Le conseil municipal](#)

[Le conseil municipal en direct](#)

[Les archives du conseil municipal](#)

[Tribunes](#)

[Le conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)

[Les grands projets](#)

[Aménagement du cloître Notre-Dame](#)

[Éco-Ville](#)

[Le Pôle gare](#)

[Le Colisée \(Chartres métropole\)](#)

[Renaissance du quartier de la Madeleine](#)

[Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain](#)

[Le plateau Nord-Est](#)

[Le BHNS \(Chartres métropole\)](#)

[Le futur parc des expositions \(Chartres métropole\)](#)

[Le Pôle administratif](#)

[La Ville recrute](#)

[Liste des offres](#)

[Candidature spontanée](#)

[Mon espace candidat](#)

[Finances](#)

[Politique fiscale](#)

[Résultats 2022](#)

[Résultats 2021](#)

[Résultats 2020](#)

[Résultats 2019](#)

[Marchés publics](#)

[Actes réglementaires](#)

Fermer

[Vivre à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Urbanisme](#)

[Permis de construire](#)

[Autres documents](#)

[Caves et cavités – Paprica](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Opération Façades](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Modification du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres](#)

[Appel à projet Quartier Maunoury](#)

[Participation du public par voie électronique - Programme immobilier avenue Sully](#)

[Lexique](#)

[Vivre ensemble](#)

[Éco-Ville](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Transports urbains et non urbains](#)

[Chartres à vélo](#)

[Stationnement](#)

[Zone piétonne](#)

[Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs](#)

[Zone de rencontre bornée](#)

[Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public](#)

[Police municipale](#)

[Le guide du commerçant](#)

[Les marchés à Chartres](#)

[Environnement et propreté](#)

[Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...](#)

[Propreté de la ville](#)

[Éducation canine](#)

[Parcs, jardins et squares](#)

[L'animal en ville](#)

[Journée de l'animal](#)
[Lutte contre l'abandon et protection des animaux](#)
[Action sociale et santé](#)
[Seniors à Chartres](#)
[Urgences](#)
[Santé et handicap](#)
[Action sociale](#)
[Logement Chartres métropole Habitat](#)
[Éducation et jeunesse](#)
[Petite enfance](#)
[Les écoles](#)
[Collèges et lycées](#)
[Études supérieures](#)
[Animations scolaires](#)
[Conservatoire de musique et danse de Chartres](#)
[Conseil municipal de la Jeunesse \(CMJ\)](#)
[Parrainage des élus](#)
[Les Maisons Pour Tous](#)
[Bureau Information Jeunesse](#)
[L'espace famille](#)
[Nouveaux arrivants](#)

Fermer

[Services en ligne](#)
[Sommaire](#)
[Vos démarches](#)
[Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique](#)
[S'inscrire sur les listes électorales](#)
[Obtenir un extrait d'acte d'état civil](#)
[Faire ou refaire une carte nationale d'identité](#)
[Faire ou refaire un passeport](#)
[France identité](#)
[Actes réglementaires](#)
[Demander une vignette de stationnement résidentiel](#)
[Régler son stationnement avec PayByPhone](#)
[Régler ses factures en ligne avec le paiement TiPI](#)
[Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne](#)
[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)
[Demandes de subvention pour les associations](#)
[Portail famille](#)
[Contacter un élu ou les services de la Ville](#)
[Contacter les services techniques de la Ville](#)
[www.service-public.fr](#)

Fermer

[Votre ville](#)

[Découvrir Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Chartres en chiffres](#)

[La Mémoire à Chartres](#)

[Le Chemin de Mémoire](#)

[Histoire de Chartres](#)

[De l'antiquité à nos jours](#)

[Armoiries de Chartres](#)

[Personnages illustres](#)

[Tradition et gastronomie](#)

[Patrimoine de Chartres](#)

[Patrimoine historique](#)

[Patrimoine contemporain](#)

[Patrimoine vert et fleurissement](#)

[Tourisme, parcours et visites](#)

[Jumelages](#)

[Bethléem \(Palestine\)](#)

[Chichester \(Grande-Bretagne\)](#)

[Evora \(Portugal\)](#)

[León \(Espagne\)](#)

[Ravenna \(Italie\)](#)

[Sakurai \(Japon\)](#)

[Spire \(Allemagne\)](#)

[Plans de la ville](#)

[Chartres en images](#)

Fermer

[Sortir à Chartres](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Agenda de la ville](#)

[En chair et en os. Paul Richer, l'art et la médecine](#)

[Les Nymphéas de Claude Monet à Chartres](#)

[Vos vacances à Chartres](#)

[Associations](#)

[Culture](#)

[Musée des Beaux-Arts](#)

[Le Chemin des Arts](#)

[Maison Picassiette](#)

[Bibliothèques](#)

[Archives](#)

[Conservatoire de musique et danse](#)

[Archéologie](#)

[Théâtres](#)

[Salle Doussineau](#)

[Artothèque](#)

[Armoires à bouquins : lisez et échangez](#)

[Sports et loisirs](#)

[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)

[École des sports pour les enfants](#)

[Activités sportives pour les adultes et seniors](#)

[Vacances sportives pour les enfants](#)

[Les équipements sportifs](#)

[Les grandes équipes](#)

[Parcours d'accrobranche Accrocamp](#)

[Quartiers d'été](#)

[Les grands événements](#)

[Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres](#)

[Le Chemin des Arts](#)

[Chartres en lumières](#)

[La Fête de la lumière](#)

[La Fête de la musique](#)

[La Fête nationale du 14 juillet](#)

[ChartrEstivales : les soirées estivales de Chartres](#)

[Le Salon des associations](#)

[Les Journées européennes du Patrimoine](#)

[Meeting aérien de Chartres](#)

[Les Artisanales de Chartres](#)

[Les animations de Noël à Chartres](#)

[Fermer](#)

[Flux RSS](#)

[Association](#)

[Espace presse](#)

[ACCUEIL](#)
[VIVRE À CHARTRES](#)
[URBANISME](#)
[RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ](#)

[Sommaire](#)

[Application Chartres](#)

[Urbanisme](#)

[Permis de construire](#)

[Autres documents](#)

[Caves et cavités - Paprica](#)

[Permis de louer](#)

[Permis de diviser](#)

[Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne](#)

[Opération Action cœur de ville](#)

[Opérations de restauration immobilière \(ORI\)](#)

[Opération Façades](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Modification du Plan Local d'Urbanisme](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur](#)

[Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement](#)

[Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres](#)

[Appel à projet Quartier Maunoury](#)

[Participation du public par voie électronique - Programme immobilier avenue Sully](#)

[Lexique](#)

[Vivre ensemble](#)

[Éco-Ville](#)

[Le guide des déplacements en ville](#)

[Je suis piéton](#)

[Je suis un usager d'engin à déplacement personnel motorisé \(EDPM\)](#)

[Je suis cycliste](#)

[Je suis motocycliste](#)

[Je suis automobiliste](#)

[Je me déplace en bus](#)

[Je suis parent](#)

[Transports urbains et non urbains](#)

[Chartres à vélo](#)

[Stationnement](#)

Zone piétonne

Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs

Zone de rencontre bornée

Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public

Police municipale

Le guide du commerçant

Les marchés à Chartres

Environnement et propreté

Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...

Propreté de la ville

Éducation canine

Parcs, jardins et squares

L'animal en ville

Journée de l'animal

Lutte contre l'abandon et protection des animaux

Action sociale et santé

Seniors à Chartres

Services aux seniors

Loisirs seniors

Hébergements seniors

Urgences

Plan canicule

Registre des personnes vulnérables

Accueil de jour

Accueil et hébergements d'urgence

Santé et handicap

Centre de santé polyvalent

Actions de la Ville pour l'accessibilité

Les associations d'aide aux handicapés

Santé

Action sociale

Aide alimentaire

Hébergements

RSA et CSS

Écrivain public et conseils

Actions éducatives et de loisirs

Logement Chartres métropole Habitat

Éducation et jeunesse

Petite enfance

Inscription et tarification des établissements Petite enfance

Les établissements Petite enfance

Le Relais petite enfance : aide pour les parents et les assistants maternels

Les Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)

Les repas servis dans les établissements Petite enfance

Les écoles

Simplifiez vous la rentrée

Inscription scolaire

Écoles maternelles et élémentaires publiques

Écoles maternelles et élémentaires privées

Périmètre scolaire

Accueils périscolaires avant et après l'école

Accueils de loisirs du mercredi et vacances scolaires

Restauration scolaire

Parties majoritaires d'échecs

Collèges et lycées

Études supérieures

Logements et restaurants universitaires

Animations scolaires

Éducation artistique et culturelle

Classes découvertes au Rigéard

Conservatoire de musique et danse de Chartres

Les missions, les équipes et l'histoire

Se former à la musique

Se former à la danse

S'inscrire au Conservatoire ou CHAM / CHAD

La Saison du Conservatoire

Conseil municipal de la Jeunesse (CMJ)

Parrainage des élus

Les Maisons Pour Tous

Bureau Information Jeunesse

L'espace famille

Nouveaux arrivants

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

UN RLP POUR QUOI FAIRE ?

Un Règlement Local de Publicité (RLP) a vocation à imposer des règles concernant les enseignes, préenseignes et publicités sur la commune. Il permet de concilier des intérêts parfois antagonistes tels que la protection du cadre de vie et la volonté des acteurs économiques d'être le plus visible possible. Il permet d'adapter localement le règlement nationale de la publicité (RNP) que l'on retrouve dans le Code de l'Environnement. Il fait parti des annexes du [Plan Local d'Urbanisme \(PLU\)](#).

Le RLP de Chartres datait de 1987 ; son application a permis de limiter la présence de panneaux dans certains secteurs sensibles comme la rue Jean-Mermoz et les quartiers historiques.

Mais depuis cette époque la loi du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement (ENE) a modifié les dispositions du code de Environnement relatives à la publicité aux enseignes et aux préenseignes et compte tenu des évolutions tant sur le plan urbanistique que sur le plan commercial et démographique la ville de Chartres a souhaité réviser son RLP.

QUELS OBJECTIFS ?

Le 31 mars 2015, le conseil municipal de Chartres a délibéré pour prescrire la révision de son RLP. Les objectifs visaient notamment :

- mise en œuvre d'une nouvelle politique environnementale en matière de publicité extérieure ;
- harmonisation des situations locales relatives à l'affichage publicitaire ;
- réduction de la pression publicitaire.

LA CONCERTATION

Une démarche de concertation s'est déroulée durant l'élaboration du projet de RLP. Le public a pu s'informer sur l'avancement des travaux et s'exprimer par le biais d'une registre d'observations mis à sa disposition. Des articles ont été rédigés dans la revue Votre Ville ainsi que par voie de presse.

Enfin, une réunion publique a été organisée le jeudi 16 mars 2017 à l'Hôtel Montescot. En présence de 8 personnes, les élus en charge de la révision du RLP ont présenté les objectifs et orientations fixés par la commune.

Le bilan de la concertation, reprenant, l'ensemble de la démarche de participation et faisant la synthèse des observations, a été arrêté par le conseil municipal le 25 octobre 2017.

Support de présentation de la réunion publique.

[Compte-rendu de la réunion publique. \(pdf - 55 Ki\)](#)

[Bilan de la concertation arrêté le 25 octobre 2017 \(pdf - 657 Ki\).](#)

LE RLP APPROUVÉ

Le RLP de Chartres a été approuvé par délibération municipale [n°2018-173 le 21 juin 2018 \(pdf - 141 Ki\)](#).

Il est composé :

[d'un rapport de présentation ;](#)

[\(pdf - 9.01 Mi\)](#)

[d'un règlement littéral et graphique ;](#)

[\(pdf - 7.16 Mi\)](#)

[d'annexes. \(pdf - 3.31 Mi\)](#)

Les dispositions du RLP s'appliquent aux nouveaux dispositifs et sur tout le territoire communal.

Ceux déjà en place et non conformes au nouveau règlement disposent d'un délai de 2 ans pour s'y conformer ; pour les enseignes le délai de mise en conformité est de 6 ans.

RENSEIGNEMENTS

L'instruction des déclarations et autorisations préalables est assurée par les service de la ville de Chartres.

Pour tout renseignement, merci de s'adresser au Service urbanisme :

Centre Technique Municipal
2, rue Edmond Poilot, Bâtiment A
28000 Chartres

Tél. : 02 37 88 44 35

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, fermé les mardis, mercredis et jeudis matins.

GLOSSAIRE

ACCESSIBILITÉ

PLAN DU SITE

1. **CONTACTS**
2. **MENTIONS LÉGALES**
3. **MAGAZINE**